

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL PÉRIODIQUE,

PAR

HÉRARD-DUMESLE.



Au temps et à la vérité.

N^o. IX.

—XXXXXXXXXX—

AUX CAYES,

DE L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT,

1819.

Ce Journal paraît les 1^{er}. et 15 de chaque mois.
Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est
de 25 gourdes pour l'année; 14 gourdes pour 6
mois, et 8 gourdes pour 3 mois: s'adresser

Aux Cayes, au Rédacteur.

Au Port-au-Prince, au Citoyen Backer, chef d'escadron
aide-de-camp et secrétaire de S. E. le Président d'Haïti.

A Jérémie, au Citoyen Fery, Trésorier particulier.

A Jacmel, au Citoyen J. Duret, Notaire public.

No
tature
Nous
moyen
qui,
social
plicati
de l'a
L'o
forces
nemis
magis
son e
représ
tel far
dignem
déchar
nemen
pereur
à l'arb

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL PÉRIODIQUE.

Du 1^{er}. Septembre 1819.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

(Suite du sixième Numéro.)

Nous avons émis ce fameux axiome politique qui forma la Dictature chez les Romains : *Le salut de l'État est la suprême Loi.* Nous avons dit que les circonstances justifiaient l'emploi de certains moyens qui dérogent en apparence aux principes consacrés ; mais qui, dans le fait, servent à les conserver en préservant le corps social du danger de périr. C'est ici le lieu de démontrer l'application de cette maxime et les funestes conséquences qui naissent de l'abus.

Lorsque l'impérieuse loi de la nécessité exigeait la réunion des forces de l'état pour le défendre contre les attaques de ses ennemis, les Romains créèrent un Dictateur. Le citoyen revêtu de cette magistrature était dépositaire de la puissance souveraine ; durant son exercice la Législation était assoupie ou plutôt ce citoyen représentait les lois et la puissance exécutrice. On conçoit qu'un tel fardeau était bien pesant pour celui qui voulait s'en acquitter dignement : Aussi les premiers Dictateurs s'empressaient-ils de s'en décharger sitôt que la patrie était sauvée ; mais lorsque le gouvernement de la République dégénéra en *ostogarchie*, que les Empereurs usurpèrent la puissance dictatoriale, tout fut en proie à l'arbitraire : ces vieux soldats dont la gloire remplissait l'univers,

et qui firent naguère la splendeur de l'état , finissaient leur carrière dans l'exil , ceux qui les remplacèrent , devinrent l'effroi du citoyen ; une affreuse politique changea ces protecteurs de la patrie en instrumens de la tyrannie : Voilà la principale cause de la décadence de Rome ; et voilà de nos jours la cause de la chute d'une puissance colossale qui menaçait l'Indépendance de l'univers.

Heureux le peuple dont le gouvernement profite de ces utiles leçons : il jouit de la félicité publique sous l'égide protectrice de la loi ; et ne craint pas au sein de la paix , de voir déranger l'équilibre social par l'interruption de son exercice !!!

Oui , cette vérité ne saurait être mise en doute : la force des principes fait celle de l'état ; l'exemple de Lacédémone le prouve , et lorsque Rome , devenue maîtresse du monde , sentit l'insuffisance de ces mêmes institutions qui jettèrent les fondemens de sa grandeur , l'état penchait déjà vers sa ruine. Un grand homme a dit que pour prévenir cette désorganisation , il fallait resserrer les liens des lois , il fallait qu'un génie régénérateur créa d'autres principes plus analogues à la situation de l'état : en effet , ces lois devenant impuissantes le danger de leur faiblesse était cent fois pire que s'il n'en existait pas : en leur absence on ne compte pas sur leur protection ; mais dans le premier cas elles deviennent un appui trompeur , et semblables à un faux ami qui nous engage dans le péril , fuit et nous abandonne. Cette existence illusoire pouvait un instant abuser le citoyen romain sur son droit ; mais l'erreur finit par se dissiper ; alors le découragement remplaça le zèle , et le patriotisme s'éteignit.

Ces exemples prouvent l'influence des principes sur l'esprit public , et cette action continuelle de l'un vers l'autre , constitue la force morale de la nation. Nous dirons donc que le relâchement des principes entraîne l'esprit public dans une sorte d'indolence à laquelle elle s'habitue insensiblement ; et cette apathie porte le coup de mort à l'état.

C'est dans cette conjoncture qu'on vit tomber l'antique maxime de ces fiers Républicains à laquelle on substitua une autre qui en est l'inversion : *Plutôt un tranquille esclavage qu'une Liberté orageuse.* Mais il n'est point réellement d'esclavage tranquille ; et le célèbre auteur de *l'Esprit des Lois* a bien défini ce repos en l'appelant *la paix des tombeaux.* Le silence profond qui règne dans ces

lieux , habités par la mort , prouve que tout y est privé de sentiment , et la paix du despotisme atteste que la terreur est le fondement de son empire. Dans la révolution française , il s'éleva un homme dont le cœur était le foyer du crime , et qui , s'associant d'autres individus , voulut , dans un gouvernement républicain , mettre en usage ce ressort du despotisme : il se préparait à monter les degrés du trône ; et pour en dérober la vue , il les joncha de cadavres ; mais l'horreur de ses forfaits dessilla les yeux de la nation , et il fut précipité. Heureux si le peuple du nord d'Haïti eût imité cet exemple , et se fût fait justice du tyran qui a fondé sa royauté en versant des flots de sang !! ...

La suite au prochain numéro.

N O U V E L L E S.

Il est fortement question de la reconnaissance de l'Indépendance d'Haïti dans ces petits cercles qui sont , pour l'observateur , des tableaux , où l'on voit Paris en miniature. Les gens qui pénètrent toujours les secrets des cabinets , disent que cet objet a sérieusement occupé le Conseil d'Etat.

Une lettre particulière écrite de Paris , à une personne de cette ville , contient des détails intéressans à cet égard. Un membre de la Chambre des Députés , distingué par les sentimens philanthropiques qu'il professe , a manifesté son vœu pour notre Indépendance dans des communications particulières. Il se proposait d'aborder la question à la dernière assemblée de la Chambre ; mais la session était avancée : on avait à délibérer sur des matières si importantes qu'il fut obligé d'ajourner son projet pour l'ouverture de la prochaine session. Il recueille tous les faits relatifs à ce pays qui peuvent donner de la solidité à l'opinion qu'il se propose d'énoncer. Cette lettre dit entr'autres choses , que la rage impuissante des Colons s'exhale en vains discours contre nous : nous en avons une preuve incontestable dans la note de M. le Comte de Bruges.

— Les papiers publics de Philadelphie , rapportent un discours pro-

noncé par le Général Bolivar , au Corps législatif de Venezuela ; on remarque dans cette adresse la vigueur des pensées et la force des expressions dignes d'un citoyen animé de l'amour de la patrie. Les idées législatives qu'il y déploie prouvent qu'il a ce génie particulier qui caractérise l'Instituteur d'une nation. Cette adresse fut premièrement écrite en espagnol , ensuite traduite en anglais ; et , certes , en passant d'une langue à une autre , elle n'a pas manqué de perdre de ces beautés originales qui tiennent au caractère de la langue dans laquelle elle fut composée. C'est ce qu'observe l'éditeur de la Gazette américaine ; quoiqu'il en soit , il est de ces beautés inaltérables qui se reproduisent toujours sous quelques formes qu'elles s'offrent : telles sont celles qu'on retrouve dans ce discours.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de leur donner ce morceau ; nous leur présenterons ensuite un Résumé politique sur le même sujet.

Extrait de l'Avertisseur Journalier , Gazette de Philadelphie.

*DISCOURS du Général Bolivar , au Congrès de Venezuela. (*)*

Plusieurs nations anciennes et modernes ont secoué le joug de l'oppression ; mais peu ont su jouir des avantages précieux de la Liberté. A peine sorties de la servitude , elles ont retourné à leurs premiers vices politiques ; car le peuple est plus fréquemment porté à la tyrannie que le gouvernement. L'habitude de la soumission les rend insensibles aux charmes de l'honneur et de la prospérité nationale ; et les fait regarder de sang froid la gloire d'être libres sous la protection des lois dictées par leurs propres volontés : L'histoire du monde proclame cette vérité terrible !...

“ La Démocratie , dans mon opinion , est la seule susceptible d'une Liberté complète ; mais quel gouvernement démocratique joignit jamais à la fois , le pouvoir , la prospérité et la perman-

(*) Dans ce discours du Général Bolivar , le lecteur intelligent s'apercevra de quelques petites erreurs d'élocution qu'on peut proprement attribuer au traducteur , qui , dans son avant-propos , reconnaît son incapacité de faire justice à l'original plein de feu et d'énergie.

nence? .. et , au contraire , n'a-t-on pas vu l'aristocratie et la monarchie établir de grands et puissans empires qui ont subsisté pendant plusieurs siècles ? Quel gouvernement est plus ancien que celui de la Chine ? Quelles Républiques se sont plus maintenues que Sparte et Venise ? L'Empire romain ne conquerra-t-il pas le monde ? La monarchie n'exista-t-elle pas en France depuis quatorze siècles ? Quel état est plus puissant que la Grande-Bretagne ? Cependant les gouvernemens de ces Nations étaient ou bien aristocratiques ou monarchiques.

„ Nonobstant ces douloureuses réflexions , mon esprit est transporté de joie aux grands progrès faits par notre République dans sa glorieuse carrière. Aimant ce qui est utile , animée de ce qui est juste et aspirant à ce qui est parfait , Venezuela en se séparant de l'Espagne , a recouvert son Indépendance et sa Liberté ; son Egalité et sa souveraineté nationale : elle s'est constituée en une République démocratique , et elle a pros crit la monarchie , les distinctions , la noblesse , les titres et les privilèges qui en sont inséparables : elle déclara les droits de l'homme , la liberté d'agir et de penser. Ces faits si éminemment libéraux ne peuvent être suffisamment admirés : la pureté des principes qui leur donna naissance en fait l'éloge. Le premier congrès de Venezuela figurera en caractères inéfaçables dans les annales de notre législation ; la majesté du peuple exprimée dans l'acte social comme étant la plus capable de faire le bonheur de la nation. J'ai besoin de tous les sentimens de mon âme pour pouvoir apprécier le bien suprême , consacré dans le Code immortel de nos droits. Mais aussi comment m'exprimerais-je ? Oserais je profaner par ma censure , les tables sacrées de nos lois ? Il y a des sentimens qui ne peuvent rester tranquilles dans le cœur d'un homme qui aime son pays , et , qui , cependant , a tâché de les étouffer. Agité par leur violence , une force impérieuse m'oblige à les révéler. Il m'est très-douloureux de croire que le Gouvernement de Venezuela exige une réforme , et , quoique plusieurs citoyens illustres le croient ainsi , tous ne possèdent pas suffisante hardiesse pour assurer publiquement leur opinion , en faveur de l'adoption d'un nouveau système : cette considération m'a conduit à être le premier à établir un sujet de la plus grande importance , quoiqu'il est en apparence , une audace excessive de prétendre de donner des avis aux Conseillers de la

nation, je n'ai fait que céder au élan du patriotisme.

„ Plus j'admire l'excellence de la constitution fédérale de Venezuela, plus je suis convaincu de l'impossibilité de l'appliquer à notre situation, et, d'après ma manière de penser, c'est un miracle que son modèle dans l'Amérique du nord, ait existé avec autant de prospérité, et n'ait jeté la confusion dans l'état, à la première apparence de danger ou d'embaras, malgré que ce peuple soit un singulier exemple de vertu politique et de droiture morale. La liberté a été son berceau, il est accru à l'ombre de la liberté, et il est maintenu par le pur esprit de liberté. J'ajouterai que ce peuple est l'unique dans l'histoire de l'espèce humaine, et je dirais que c'est un prodige qu'un système si faible et si compliqué que le Fédéralisme ait existé dans des circonstances aussi difficiles et délicates que celles qui se sont présentées aux Etats-Unis. Cependant, quelque puisse être le cas relativement au Gouvernement, je dois dire du peuple Américain, qu'il ne m'est jamais venu à l'esprit l'idée d'assimiler la situation, et la nature de deux nations aussi distinctes que l'Anglo et l'Hispano-Américaines. Ne serait-il pas extrêmement difficile d'appliquer à l'Espagne le code politique, civil et religieux de la Grande-Bretagne? Il serait encore plus difficile d'adapter à Venezuela les lois du nord Améri- que. L'auteur de *L'esprit des lois* dit que les lois doivent être d'accord avec le peuple qui les fait, et que c'est une grande chance que de rapporter celles d'une nation à une autre. Que les lois doivent avoir rapport à l'état phisique du pays, à son climat, à la qualité de son terrain, à sa situation, à son étendue à la manière de vivre de ses habitants; qu'elles se rapportent au degré de liberté, à la constitution qu'elles peuvent supporter, à la religion du peuple, à ses inclinations, qu'elles doivent être enfin en harmonie avec la population, les coutumes et les mœurs de chaque peuple.

„ C'est sur de semblables bases que doivent reposer les principes du code politique de Venezuela.

„ La Constitution, quoique fondée sur les principes les plus parfaits, diffère de celle de l'Amérique, sur un point essentiel, et sans doute, le plus important. Le Congrès de Venezuela, comme celui de l'Amérique, partagent en quelque sorte les attributs du pouvoir exécutif; mais cette amalgame commet à un corps collectif l'exercice de deux pouvoirs qui, par leur essence, peuvent trouver l'un et

l'autre réunis dans le même corps : delà résulte l'inconvénient de borner le gouvernement à une distance périodique, de le suspendre et de dissoudre toutes les fois que les membres se sépareront. Notre triumvirat est vide, on pourrait le dire, d'unité, de durée et de responsabilité personnelle; il est en même temps dépourvu d'action : il est sans vie, sans uniformité réelle, et sans responsabilité immédiate; et un gouvernement qui ne possède pas ce qui en assure la durée doit se nommer nul. Quoique les pouvoirs du Président des Etats-Unis sont bornés par des restrictions excessives, il exerce lui seul toutes les fonctions que la Constitution lui délègue; et il n'y a point de doute que son administration doit être plus uniforme, plus constante, et vraiment plus propre à la félicité publique que celle d'un pouvoir divisé entre différens individus ce qui forment un pouvoir monstrueux.

„ Le pouvoir judiciaire de Venezuela est semblable à celui de l'Amérique, indéfini dans la durée temporelle et non personnelle; et il jouit de toute l'Indépendance nécessaire.

„ Le premier Congrès dans la Constitution fédérale, consulta plutôt l'esprit des différentes provinces que l'idée solide d'établir une République indivisible et concentrée. Il fonda notre législation sous l'influence des opinions reçues. Ils entraîna avec l'apparence éblouissante du bonheur dont jouit l'Amérique du nord, croyant que les avantages étaient exclusivement dus à la forme du gouvernement et non pas au caractère du peuple; et dans le fait, l'exemple des Etats Unis avec sa prospérité progressive, était trop flatteur pour n'être pas suivi. Qui pourrait résister à l'attraction glorieuse de jouissance, de la souveraineté, de l'Indépendance et de la liberté? ... Qui pourrait résister à l'admiration et à l'estime inspirées par un gouvernement intelligent, qui joint dans le même instant les droits publics et privés, qui forme par un consentement général la loi suprême des individus? ... Qui résisterait la domination d'un gouvernement libéral, qui avec une main habile, active et puissante, dirige en tout temps et dans tous les cas tous ses efforts vers cette perfectibilité sociale qui devait être la fin de toutes les institutions humaines? ... Quelque magnifique que ce système fédératif puisse paraître, et quelque avantageux qu'il soit, en effet, Venezuela ne pouvait en jouir aussitôt qu'elle eût brisé ses fers; nous n'étions pas préparés pour un si grand bien; le bien ainsi

que le mal , causent la mort , quand ils sont subits et excessifs. Notre constitution morale ne comporte point la nature d'un gouvernement complètement représentatif ; de cette forme de gouvernement si sublime , s'il était possible , qu'il fut adopté par une république de saints.

„ Représentans du peuple , Vous êtes convenus de mettre en action les principes qui vous sembleront les plus propres à notre conservation , de réformer ou effacer dans notre pacte tout ce qui vicie ; votre devoir et de corriger l'ouvrage de nos premiers Législateurs , et je devrais vous dire , que c'est à vous à cacher une portion des beautés contenues dans notre code politique ; car tous les cœurs ne sont point formés pour admirer toutes les beautés ; ni tous les yeux ne sont pas capables de supporter l'éclat céleste de la perfection. Le livre des Apôtres , la doctrine de Jésus , les saintes-écritures si sublimes et si saintes , envoyées par une providence gracieuse pour améliorer le genre humain , ayant allumé un océan de flammes à Constantinople et brûlé fièrement toute l'Asie : Celui qui préviendrait ces funestes effets , n'aurait-il pas rendu un service éminent au genre humain ? cette vérité s'applique au code de la religion , aux lois politiques.

„ Permettez-moi de rappeler l'attention du Congrès sur une matière non moins importante. Considérons que notre population n'est point ni européenne , ni américaine ; mais elle est plutôt un composé d'Africains d'Américains , que d'un sang européen , parce que l'Espagne même n'est pas exactement européenne : son origine , ses institutions et son caractère étant africains. Il est impossible d'assigner proprement la famille humaine à laquelle nous appartenons. La plupart des Aborigènes ont été assimilés : les Européens se sont mêlés aux Américains et aux Africains ; et ces derniers se sont confondus avec les Indiens et les Européens. Tous enfans de la même mère , nos pères sont différens en origine ; ils sont en un mot étrangers ; et ils diffèrent tous entre eux , même dans la figure et dans la forme.

„ Tous les citoyens de Vénézuëla jouissent par la Constitution , d'une égalité politique ; et si cette égalité a été un dogme à Athènes , en France et en Amérique , nous devons en confirmer le principe , et faire disparaître ces différences qui existaient chez la plupart des peuples dans le principe et l'application.

„ Législateurs, mon opinion est que le point fondamental de de notre système repose essentiellement sur l'égalité pure ; qu'à Venezuela les hommes naissent et meurent tous égaux aux yeux de la loi ; qu'ils participent tous à ses concessions, et jouissent de ces droits que les Philosophes conservateurs des privilèges de l'homme, n'ont cessé de réclamer dans tous les siècles. Souvenez-vous aussi que tous les hommes ne sont pas nés avec les mêmes facultés : tous devraient pratiquer la vertu, et tous ne le font point ; tous devraient être braves, et beaucoup ne le sont point ; tous devraient posséder des talens, et combien en manquent ! C'est delà que naît la distinction réelle qui doit être observée dans toutes les sociétés les plus libéralement établies.

„ Si le principe de l'égalité politique est généralement reconnu, celui de l'inégalité physique et morale ne l'est pas moins : ce serait une illusion, une absurdité que de soutenir le contraire. La nature fait les hommes inégaux en génie, tempérament, force et caractère : les lois corrigent cette différence en plaçant l'individu dans la société ; où l'éducation, l'industrie, les arts, les sciences et les vertus donnent une égalité imaginaire, proprement appelée politique et sociale. L'union de toutes les classes dans un état est éminemment avantageuse ; c'est de ce concert que résultent les plus heureux effets ; par elle ces dissensions intestines qui naissent du choc de petits intérêts, les jalousies et toutes ces autres passions nuisibles sont à jamais anéanties.

„ Notre diversité d'origine exige un mobile plus puissant, et une manière délicate de ménager un corps aussi hétérogène. Il est donc évident qu'une combinaison compliquée est inconveniente : elle peut être à chaque instant déplacée, divisée et dissoute par le plus léger changement.

„ Le système le plus parfait de gouvernement est celui qui produit le plus grand degré de bonheur, de sécurité sociale et de stabilité politique.

„ Nous avons raison d'espérer d'heureux résultats des lois dictées par le premier Congrès de Venezuela : mais pouvons-nous nous flatter qu'elles acquerront assez de stabilité pour rendre ce bonheur perpétuel ? . . .

„ C'est à vous à résoudre ce problème. Comment après avoir brisé les fers de nos premiers oppresseurs, nous pouvons parvenir

au grand et important objet de prévenir que nos chaînes brisées soient converties en armes de licence !!!... Les reliques de la domination espagnole continueront long-temps avant que nous puissions les détruire complètement. Notre atmosphère est imprégnée de la contagion du despotisme, et ni le flambeau de la guerre, ni le spécifique de nos lois salutaires n'ont pu purifier l'air que nous respirons. Nos mains sont certainement libres ; mais nos coeurs souffrent encore des effets de l'esclavage. L'homme en perdant sa Liberté, dit Homère, perd la moitié de son âme....

„ Le gouvernement de Venezuela doit être républicain : ses bases doivent être la souveraineté du peuple, la division du pouvoir, la Liberté civile, la prohibition de l'esclavage, l'abolition de la Monarchie et des privilèges. L'Egalité seule peut régénérer les hommes, les opinions politiques et les coutumes publiques. Jetons nos regards sur le champ étendu que nous devons parcourir, fixons notre attention sur les dangers qu'il nous convient d'éviter ; et faisons que l'histoire nous guide dans notre carrière.

„ Athènes nous présente le plus brillant exemple d'une Démocratie absolue, et en même temps est une triste preuve de l'extrême faiblesse de cette espèce de gouvernement. Le plus sage Législateur de la Grèce vit dégénérer la République durant les deux derniers lustres de sa prospérité ; et il endura l'humiliation de reconnaître l'insuffisance d'une Démocratie absolue pour gouverner toutes sortes de sociétés ; même les plus cultivées, et dont l'étendue est la plus bornée ; car elle brille seulement des feux de la Liberté. Avouons donc que Solon a désabusé le monde, et montré combien il est difficile de gouverner les hommes par de simples lois.

„ La République de Sparte qui paraît une invention chimérique produisit de plus réels effets que l'ouvrage ingénieux de Solon. La gloire, la vertu, la moralité et par conséquent le bonheur national furent le résultat de la législation de Licurgue ; quoique deux rois dans un état soient comme deux monstres prêts à le dévorer, Sparte ne souffrit que peu de cette double royauté, et Athènes jouit du lot le plus brillant ; sous un souverain, les libres élections des Magistrats fréquemment renouvelées des lois douces, sages et politiques. Pisistrate, usurpateur et despote en même temps, ne fit pas plus de bien à Athènes que ses lois ; et

Périclès, quoique usurpateur aussi, fut le plus utile citoyen.

„ La République de Thèbes exista seulement pendant les vies de Péloppidas et d'Epaminondas; car ce sont les hommes et non pas les principes qui jettent les bases des gouvernemens. Quelque parfaits que soient les codes, les systèmes, ils ont peu d'influence sur la société; sans l'action les hommes vertueux, patriotes et éclairés sont ceux qui constituent les républiques.

„ La Constitution romaine produisit la puissance formidable de l'état. Rome devint le plus grand de tous les peuples de la terre; mais il paraît que l'équilibre des pouvoirs s'y était maintenu.

„ Les Consuls, le sénat et le peuple étaient des Législateurs, des Magistrats et des Juges: ils partageaient tous les emplois. L'exécutif, consistant en deux Consuls, eut le même inconvénient que celui de Sparte, et, malgré sa difformité, la République n'essuya point cette fâcheuse discordance, qui pourrait être supposée inséparable d'une magistrature qui consistait en deux individus également doués des pouvoirs d'un monarque: un monarque dont la seule inclination était la guerre et la conquête, ne parut point fait pour établir le bonheur du peuple. Un gouvernement monstrueux, en soi-même et purement guerrier, éleva Rome au plus haut comble de la vertu, de la gloire, et fit du monde l'empire romain, et prouva à l'univers ce que pouvaient la force des vertus politiques et l'influence des institutions énergiques „.

La suite au prochain numéro.

L I T T É R A T U R E.

La Gloire nationale est une de ces fleurs immortelles dont le doux parfum charme encore l'odorat, lorsque le temps a détruit en elle ces vives couleurs qui enchantaient la vue. On se souvient du nom de Sparte, d'Athènes, de Thèbe et de cette Rome qui régna sur le monde; on cite tous les jours les exploits de leurs héros et de leurs grands hommes en tous les genres; on les offre pour des modèles de vertus patriotiques et de gloire, et, cependant, il n'existe proprement dit de ces puissances que les annales

historiques et quelques monumens échappés aux ravages du Temps. Les cendres de ces héros morts pour la patrie, et que la gloire nationale semblait disputer à l'empire du néant, sont aujourd'hui confondues avec la poussière du dernier des oppresseurs de leurs pays; et les citoyens, si l'on peut qualifier de ce nom des esclaves, les citoyens, disons-nous, trouvent le bonheur dans l'abnégation de ces sentimens sublimes, sources des prodiges que l'histoire nous a transmis.

Transportez un des individus de chacun de ces peuples dans une autre contrée, et loin des yeux de ses tyrans, parlez-lui des hauts-faits par lesquels une nation s'illustre; aussitôt il recevra un nouvel être; il sentira ce pur enthousiasme de la patrie, qui inspira ces hommes extraordinaires qu'on a vus s'élever, pour ainsi dire, au-dessus de l'humanité; il se rappellera de ces noms fameux qui fixent les époques, où leurs pays brillèrent sur la scène du monde, et il s'honorera d'avoir reçu le jour dans les mêmes lieux où vivaient jadis les Xenophon, les Périclès, les Epaminondas, les Cesar et les Paul-Emile; mais *les lauriers ne portent point de fruits*: il sentira bientôt qu'il ne lui reste de tout cela que de tristes souvenirs.

L'amour de la patrie enfante l'émulation, et celle-ci crée la gloire qui est l'aliment nécessaire des deux autres passions: ôtez aux institutions leur vigueur, c'est ôter au sentiment sa force et aux âmes leurs ressorts; c'est en un mot fermer toutes les issues à la gloire. On n'en peut douter, dans toutes ses actions, l'homme est mû par une cause quelconque. Helvétius appelle ce motif l'intérêt; mais il attache à ce mot une autre idée que celle qu'on en conçoit généralement dans les sociétés: pour lui, c'est comme nous l'avons dit quelque part, le désir de l'estime et de la considération qu'elle entraîne; c'est certainement cet intérêt qui agite les grandes âmes, et les dirige dans la carrière qu'elles embrassent, les fait braver la mort, vaincre les obstacles qu'elles rencontrent et les dégoûts dont elles sont souvent abreuvés.

L'action des trois cents Spartiates morts aux Thermophiles est peut-être une des plus fortes preuves de cette vérité. Avant le combat chacun brigait l'honneur du choix; et après cette victoire que Lacédémone apprit par une légère empreinte laissée sur le sable, par le dernier spartiate qui survécut quelques instans à ses

compatriotes ; l'inscription qui consacra la mémoire de ce généreux dévouement produisit un effet magique : chaque spartiate voudrait que tout son sang eût coulé à l'endroit où on lisait : *Passant , va dire à Sparte qu'ils sont morts pour la Patrie.*

Telle est la force du sentiment qu'inspire cette gloire nationale qu'on revendique partout les traits qui lui appartiennent. Un individu a-t-il fait des actions dont le pays puisse s'honorer ; vient-il après à entacher sa réputation ; on voudrait séparer sa vie ; et s'il était possible d'en faire deux individus distincts dont l'un ne souillât pas l'autre , on eût prôné les belles qualités de l'un , et déverser l'indignation sur l'autre : plus l'un nous serait cher , plus nous aurions l'autre en horreur ; mais le sûr moyen d'établir cette division dans l'esprit , est d'identifier l'individu au sujet ; et c'est ce que nous avons fait dans le commencement de cet article ; nous suivrons notre plan jusqu'à la fin , nous recueillerons les faits qui ont part à la gloire nationale , et nous aurons rendu hommage à la patrie en retraçant ces noms qui rappellent la place qu'ils ont droit d'occuper dans l'histoire d'Haïti.

La suite au prochain numéro.

N É C R O L O G I E.

Le 6 Août a été un jour malheureux pour la Jeunesse. Mademoiselle Magdelaine Aimée Tiphaine , Institutrice , est décédée en cette ville , âgée de trente-deux ans environ.

Cette personne estimable était née au Cap , partit de ce pays en bas âge , passa la plus grande partie de sa vie à Paris , où elle cultiva les sciences qui sont du goût de son sexe , et semblent principalement appartenir aux nuances délicates de son esprit. Revenue chez ses pénates , elle consacra ses soins à l'éducation des jeunes personnes : sa classe offrait un tableau animé de cette variété que la nature a prodiguée aux haïtiennes avec les graces du corps , les dons précieux de l'esprit.

Elle savait par un art ingénieux préserver ses élèves du dégout de l'étude , et leur faire chérir les charmes de l'instruction.

On avait lieu d'espérer qu'il sortirait un jour de son Pensionnat des femmes instruites et propres à faire les délices de la société; mais la mort a fait évanouir ses projets et nos espérances.

Les âmes sensibles doivent un tribut de regret à la mémoire de cette personne intéressante et d'admiration à ses vertus.

CIRQUE. — Depuis la publication de notre dernier numéro, le Cirque a été ouvert quatre fois: la pluie a interrompu une représentation; mais en revanche les trois autres ont eu le plus grand succès. Le tour du *Tonneau* surtout a été merveilleusement exécuté par M. Bréhard. Son épouse a prouvé que ce sexe délicat, favori de l'amour et des grâces peut rivaliser le nôtre dans les exercices les plus difficiles: elle fit admirer son adresse, son agilité et son aptitude à l'équilibre.

Un jeune Américain, encore adolescent, a fait aussi les délices du Public dans ce spectacle; si l'effet répond aux espérances qu'il donne, quand toutes ses forces physiques seront développées, il sera d'une force prodigieuse dans l'art des *Franconi*.

Nous annonçons avec regret que M. Bréhard quittera incessamment cette ville pour se rendre dans la capitale de la République.

C O M M E R C E.

Cours de la Place.

Farine ,	.	.	.	.	13	Gourdes le baril.
Porc ,	.	.	.	.	26	Gdes. do.
Bœuf ,	.	.	.	.	20	Gdes. do.
Morue ,	.	.	.	.	8	G. le quintal.
Maquereaux ,	.	.	.	.	13	Gdes. le baril.
Harengs ,	.	.	.	.	8	Gdes. do.
Beurre ,	.	.	.	.	20	Gourdes.
Mantègue ,	.	.	.	.	20	Gourdes.
Savon ,	.	.	.	.	4	G. et demie la caiss.

Prix des Danrées.

Café ,	.	.	.	.	27	sous la livre.
Coton ,	.	.	.	.		sans demande.
Sucre ,	.	.	.	.		do. do.
Sirop ,	.	.	.	.	4	Gdes. le cent.

Ecaïlle ,
Campêche ,

6 à 7 Gdes. la livre
6 Gdes. le millier.

Le prix des marchandises sèche sont très variables, et la rareté du numéraire influe sur les spéculations.



M O U V E M E N T D U P O R T.

A R R I V A G E.

Le 2 Août, la Goël. Amé. Chance, cap. Wam. Bozo, c. Pommier et Ce. v. de Wiscasset, ch. de bois et comestibles. — Le 3, Nav. Hol. Jeune Alphonse, cap. Humeau, c. Grandchamp et Ce. v. de Havre de Grace ch. de marchandises sèche, meubles, etc. — Le 4, Goël. Amé. Susanne, cap. Leuy Wright, c. Mac-Intosh, v. à Elisabeth, ch. d'essentes. — Brik Hamb. Augusta Henrietta, cap. Dumouchet, c. Barreau, v. du Havre, ch. de briques, vin, meubles, etc. — Le 6, Goël. Holl. Maria, cap. J. Laroche, c. Rospide, Hais et Ce. v. de Curaçao, ch. de sel, genièvre, etc. — Le 9, Brik Pruss. Jonghe Anna, cap. Johann Frédéric, c. Sureau, Mann et Ce. v. de Bordeaux, ch. de vin, huile, etc. — Goël. Amé. Nile, cap. Ammi Morgan, c. Pommier et Ce. v. de la Nouvelle Orléan, ch. de tabac et comestibles. — Le 18, Goël. Amé. Beluga, cap. C. Lyn, c. Pommier et Ce. v. de Kambuziek, ch. de planches et comestibles. — Le 21, Goël. Amé. Gal. Hamilton, cap. Constantin Lafrio, c. à Avignon et Ce. v. de Baltimore, ch. de comestibles. — Le 23, Goël. Amé. Berry, cap. Th. Knops, c. à Mac-Intosh, v. de Baltimore, ch. de comestibles.

D E P A R T.

Le 3 Août, Goël. Haytienne Belle Créole, cap. J. Brisson, all. à Curaçao sur leste. — Le 4, Brik Danois Jeune Mathilda, cap. Tuvachon, all. à S. Thomas, ch. de café, coton, cacao et campêche. — Le 6, Goël. Amé. Gold Hunter, cap. L. Bid del, all. à Newyorck, ch. de café et citron. — Le 11, Navire Hamb. Jeune Alphonse, cap. Humeau, all. à Savanna, exporte 50,000 carreaux et un reste de ses vins. — Le 14, Goël. Amé. Susanne, cap. Livy Wright, all. à Elisabeth city, ch. de café. — Le 15, Goël. Amé. Fairplay, cap. P. Scoyen, all. à Newyorck, ch. de café, campêche, ecaïlle et citrons. — Le 18, Brik Prussien Jonghe Anna, cap. Johann Frédéric, all. à Charleston, sur leste. — Le 20, Goël. Amé. Chance, cap. Wam. Bozo, all. à Wiscasset, ch. de café. — Le 21, Goël. Amé. Nile, cap. Ammi Morgan, all. à Boston, exporte une partie de sa cargaison. — Le 23, Goël. Holl. Maria, cap. J. Laroche, all. à Curaçao, ch. de café. — Le 30, Goël. Amé. G. Hamilton, cap. C. Lafrio, all. à Baltimore, ch. de café.

(18)

A V I S.

Le Public est prévenu qu'il a été perdu un cheval coupé, sous poil brun, taille moyenne, âgé de 5 à 6 ans, et estampé des lettres, J. ZO. tant à l'épaule qu'à la cuisse du montoir.

La personne qui le trouvera est priée de le faire conduire aux Cayes, au domicile de M. Franklin, chargé de donner une récompense.

E N I G M E.

Je suis le vrai Phénix qui renaît de sa cendre :
En sortant du sépulchre où l'on m'a vu descendre,
Par un étrange sort,
Plus digne de pitié que je ne suis d'envie,
Je ne m'occupe, dans la vie,
Qu'à filer lentement la trame de ma mort.

F.

Le mot de la Charade insérée dans le dernier numéro est *Ami*.